

Session ordinaire du  
21 février 1954.

Le vingt et un février mil neuf cent cinquante quatre à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Bombais, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Allary, Maire.

Présents: M<sup>rs</sup> Allary, Furet, Philippéau, Campot, Mazire, Liollet, Bazile, Fichou.

Absents: M<sup>rs</sup> Faure, Chaumier, Brauchot.

Bureau de Bienfaisance.

Présents: M<sup>rs</sup> Faure Arthur, Bordenon Robert.

Assistance Médicale Gratuite.

Madame Veuve Douyru ayant demandé le bénéfice de l'A.M.G., elle est admise à l'unanimité.

Madame Veuve Robin, ayant demandé le bénéfice de l'A.M.G. le Conseil demande un supplément de renseignements.

Allocation Scolaire.

Le Conseil Municipal, en accord avec l'Institutum décide que les crédits imputés sur l'allocation scolaire 1953 soit:

Collection de gravures : 5.000

Photographies et diapos : 10.000

seront employés en achat de mobiliers scolaire (tableaux et tableaux noirs), dont la nécessité s'impose.

Instance judiciaire Martin, contre Commune de Bombais.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour défendre la Commune dans l'instance déposée par les époux Martin contre la Commune de Bombais.

Même séance. Bureau de Bienfaisance.

Monsieur Plazard Eugène ayant sollicité le bénéfice de la Carte des Jeunement Faibles, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son avis favorable à cette demande.

Fait et délibéré en séance le jour mois et an susdits. Ont signé au registre tous les membres présents.

Jean Furet Philippéau Campot  
Mazire Liollet Bazile Fichou